

## Assises de l'ADF : les associations d'élus locaux divisées

Patrick Roger

Les différentes collectivités locales, alliées au sein de Territoires unis, font valoir leurs propres intérêts avant le scrutin présidentiel

**A**vec les assises de l'Assemblée des départements de France (ADF), qui commencent mercredi 1<sup>er</sup> décembre à Bourg-en-Bresse, s'achève la saison des congrès d'élus locaux. Et notamment de leurs trois principales associations – Association des maires de France (AMF), ADF et Régions de France –, qui toutes trois se sont dotées d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente. Ainsi, Carole Delga (Parti socialiste, PS) a succédé à Renaud Muselier (ex-Les Républicains, LR) à la tête de Régions de France, David Lisnard (LR) a été élu, au terme d'un scrutin inédit, à la présidence de l'AMF lors de son récent congrès, où il remplace François Baroin (LR). Enfin, François Sauvadet (Union des démocrates et indépendants, UDI) avait pris la succession de Dominique Bussereau (divers droite) à la tête d'ADF, après les dernières élections départementales.

Une des questions posées à l'occasion de ces renouvellements était de savoir si l'alliance Territoires unis formée par ces trois associations – sous le patronage du président du Sénat, Gérard Larcher – y résisterait. Et si elles adopteraient un positionnement commun à l'approche des échéances électorales nationales, après avoir pendant quatre ans voulu s'ériger en « *contre-pouvoir* » face au pouvoir exécutif.

Chacune des parties assure vouloir maintenir cette structure informelle et engager une démarche commune en direction des candidats à l'élection présidentielle, voire travailler à une « *plate-forme commune* ». En même temps, chacune entend bien défendre ses propres arguments et faire valoir ses intérêts. « *Nous proposons un pacte financier et fiscal de législature qui pourrait prendre la forme d'une loi de programmation* », expliquait M. Lisnard à l'issue de son premier discours de président de l'AMF, soucieux de préserver le pouvoir des maires sur le taux des taxes locales. M<sup>me</sup> Delga promet l'élaboration d'« *un livre blanc qui sera soumis aux candidats à l'élection présidentielle afin de faire évoluer les missions des régions* ». M. Sauvadet veut profiter de ces assises de l'ADF pour soumettre « *102 propositions pour la France* », convaincu qu'« *un espace nouveau s'est créé pour les départements* » et promettant de « *réfléchir ensemble à une plate-forme de décentralisation* ».

« *Si on arrive déjà à se mettre d'accord sur ce que nous attendons des relations avec le pouvoir exécutif, ce ne sera pas mal*, observe un cadre exécutif de Territoires unis. *Mieux vaut ne pas entrer dans le détail des compétences, sinon rien n'en sortira.* » C'est là où le bât blesse. L'ensemble de ces mêmes associations s'accorde à dire que le projet de loi 3DS – différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification –, qui doit être examiné à l'Assemblée nationale à partir du lundi 6 décembre, n'est « *pas à la hauteur des attentes* ». Mais les attentes ne sont pas forcément les mêmes.

« *Nous avons un débat avec les régions sur la compétence économique. Nous voulons pouvoir agir sur l'économie de proximité* », reconnaît M. Sauvadet, qui demande également pour les départements le « *copilotage* » des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Il dénonce avec virulence la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 par les agences régionales de santé, estimant que les départements ont été tenus à l'écart des décisions et, même, des informations.

### « Pas des sous-traitants de l'Etat »

« *Nous ne sommes pas des sous-traitants de l'Etat* », s'insurge le président de l'ADF, ajoutant : « *Nous n'avons pas vocation à être des sous-traitants des régions.* » Désaccords, en effet, sur les compétences économiques. « *Je dis mille fois oui au retour de la compétence économique de proximité aux départements*, affirme Jean Deguerri, président (LR) du conseil départemental de l'Ain, qui accueille ces assises. *Je suis même favorable au retour de la compétence générale [qui permet à chaque strate de collectivité d'intervenir dans chaque domaine] en temps de crise.* »

De même, régions et départements sont en désaccord sur la dévolution aux collectivités des 11 000 kilomètres de routes nationales que l'Etat prévoit de confier aux collectivités, les régions pouvant en exercer la compétence. « *Nous*

*ne voulons pas voir recréer un nouvel échelon de compétences sur les routes, tonne M. Sauvadet. Nous voulons voir reconnue notre compétence. Si l'Etat veut transférer, qu'il transfère prioritairement aux départements. »« Sur les routes, on ne veut pas revivre ce qu'on a vécu sur le transport scolaire », ajoute Nicolas Lecroix, président (LR) du département de la Haute-Marne, faisant référence à la loi NOTRe du 7 août 2015 qui a transféré cette compétence des départements aux régions.*

Ces assises des départements sont la dernière échéance des associations d'élus locaux avant l'examen de la loi 3DS, puis, plus tard, l'élection présidentielle. Derrière les discours péremptores tenus par Territoires unis s'expriment en réalité de réelles incertitudes, voire divergences, quant aux responsabilités que les unes et les autres sont prêtes à assumer.